

DÉPARTEMENT
DE LA GUADELOUPE



REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six, le vendredi 06 février à 16 h 00, le Conseil Municipal de Baillif s'est réuni à la salle des délibérations de la Mairie, à Baillif, sous la Présidence de Madame le Maire, sur convocation adressée le 30 janvier 2026 et affichée à la mairie.

CONSEILLERS PRESENTS :

Marie-Yveline THEOBALD-PONCHATEAU ; Jean-Michel GUSTAVE-DIT-DUFLO ; Dina BELLON ; Joël ARRINDELL ; Jean-Claude HOUBLON ; Francis BABEL ; Yves-Lise OTTO ; Romain LICIUS ; Marie-Line SALNOT ; Annick PARNASSE épouse MONDELICE ; Éric FAIRFORT ; Fred BABEL ; Mauricette CAMALET ; Yolaine BRISSAC ; Olivier ISMAËL ; David JOSUE ; Hadjanie HANANY ; Lydie CRANE.

Numéro d'inscription au
Registre

2026 – 01

Numéro de la Délibération

11

CONSEILLERS REPRESENTES :

Josette TINVAL ANDRE (représentée par David JOSUE) ; Danielle MONDELICE (représentée par Yves-Lise OTTO) ; Moïse NAPRIX (représenté par Éric FAIRFORT).

Effectif du Conseil : 29

Présents : 18

Absents : 11

Dont Procurations : 03

CONSEILLERS ABSENTS :

Cynthia PEROUMAL ; Ketty GOMBAULD LECOLAS ; Janick CHACAL ; José DAVISON ; Corine PEROUMAL ; Sylvie GUSTAVE-DIT-DUFLO ; Marie-Chantal BLOU MARTEL ; Marie-Lucile BRESLAU.

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 11. Il a été, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales procédé après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal. HANANY Hadjanie a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

Délibération publiée le

**11- Actualisation délibération- régularisation
foncière**

Pour le Maire

Marie-Yveline THEOBALD
PONCHATEAU

RAPPORT DU MAIRE AU CONSEIL MUNICIPAL

Actualisation de la délibération 2021-01 n°11 concernant la régularisation foncière pour l'acquisition du terrain communal **nouvellement cadastré AC N°640** pour une **superficie de 199 m²**, situé à la ruelle des anthuriums 97123 Baillif sur laquelle est implantée la maison de **Madame CLODINE-FLORENT Aubierge Thérèse**. Par avis des domaines en date du 06/02/2026 réf DS : 29123997, le terrain est estimé à **35€/m²** soit une valeur vénale de **6 965 euros hors frais de notaire à la charge de l'acquéreur**. A ce jour, la vente n'a pas eu lieu. Afin de procéder à la vente, l'actualisation de la délibération est sollicitée.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de Madame le Maire

Après avoir délibéré

DÉCIDE

Article 1 : D'approuver Actualisation de la délibération 2021-01 n°11 concernant la régularisation foncière pour l'acquisition du terrain communal **nouvellement cadastré AC N°640** pour une **superficie de 199 m²**, situé à la ruelle des anthuriums 97123 Baillif sur laquelle est implantée la maison de **Madame CLODINE-FLORENT Aubierge Thérèse**. Par avis des domaines en date du 06/02/2026 réf DS : 29123997, le terrain est estimé à **35€/m²** soit une valeur vénale de **6 965 euros hors frais de notaire à la charge de l'acquéreur**

Article 2 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Pour Expédition Conforme

Le Maire



Marie-Yveline THEOBALD-PONCHATEAU

